

LE RAPPEL

Municipalité de
LAROUCHE

VOL
111

Entretien des chemins privés dans les secteurs de villégiature

Séance d'information

14 mai, 19h



P. 5

Aîné-Avisé contre la fraude et la maltraitance

Séance d'information

18 avril, 13h30



P. 15

Inscription soccer

Il n'est pas trop tard



P. 14

Sports de rue pour les 7 à 13 ans

7 mai au 28 juin



P. 13

Opti Coup de Cœur

28 avril, 17h



P. 19

Cabaret d'impro littéraire

21 avril, 13h30



P. 17

Souper de la Fraternité

12 mai, 18h



P. 18

Offres d'emploi

Préposé à l'accueil et à l'entretien

Animateur de camp de jour

Postulez au plus tard le 30 avril



P. 8 & 9

Compostage domestique

Formation

23 mai, 19h



P. 7

Lumières de rues

Nous utilisons depuis environ 25 ans, une formule de pondération de critères pour déterminer les endroits d'installation des nouvelles lumières de rues. J'avais élaboré, à la demande du maire de l'époque, M. Maurice Lessard, un système d'évaluation des demandes de nouvelles lumières de rues par les citoyens. M. Lessard voulait éloigner l'attribution de ces lumières de l'influence politique. J'étais alors président de la Commission d'urbanisme et il avait mandaté la Commission afin d'analyser toutes les demandes et fasse au conseil les recommandations selon les endroits les plus stratégiques.

C'est ce système de pondération qui est toujours utilisé aujourd'hui, même si les critères sont revus périodiquement.

Les nouvelles demandes écrites qui sont reçues à la municipalité, sont évaluées à la Commission d'urbanisme et placées sur un tableau selon l'ordre du pointage attribué. Chaque année, lorsque le Conseil municipal prévoit l'ajout de nouvelles lumières au budget, elles sont installées aux endroits qui ont reçu les meilleurs pointages.

Le Conseil municipal a décidé récemment d'évaluer les besoins pour l'ensemble du territoire sans égard aux demandes. Nous visons par cette démarche une certaine uniformisation et plus d'équité, quel que soit le secteur. Il devient donc inutile de demander de nouvelles lumières dans le futur. Les ajouts se feront selon les disponibilités pour ce poste budgétaire.

Les citoyens peuvent cependant s'informer auprès de M. Denis Chouinard, inspecteur municipal, du pointage des sites évalués dans leur secteur.



*Réjean Bédard,
Maire de Larouche*

Chemins de tolérance

Dans l'édition de novembre 2017 de ce journal, je vous expliquais ce qu'est un chemin de tolérance et je mentionnais que j'avais mandaté le conseiller Denis Lalonde pour nourrir notre réflexion quant à savoir s'il est temps de prendre leur entretien en charge. Denis a déposé son rapport. D'ores et déjà, je peux vous confirmer que la volonté du Conseil est d'aller de l'avant dans une réforme en profondeur du système actuel. Je crois sincèrement qu'on est rendus là.

En 2018, plus de 60% de la population de Larouche vit à l'extérieur du village et paie des taxes dans une proportion supérieure.

Bon an mal an, nous remettons aux associations une aide financière d'environ 75 000\$ pour l'entretien de ces chemins et rues. Les sommes manquantes sont assumées via une taxe spéciale assumée par les propriétaires des secteurs concernés.

La densité des résidences dans les secteurs de villégiature a beaucoup évolué, et nous pensons que les coûts d'entretien seraient à peu près dans les mêmes proportions que pour les routes que nous entretenons déjà.

Par souci d'équité, nous pensons qu'il est temps de les prendre en charge. De plus, nous croyons que cette décision n'aura pas d'effet sur le taux de la taxe générale. Nous nous limiterons à prendre en charge les secteurs qui correspondent à certains critères en termes de densité de propriétés et de longueur de chemins. Pour les autres qui ne rencontrent pas les critères, nous continuerons de les subventionner, mais là aussi ils devront répondre à certains critères. On ne peut tout de même pas subventionner les entrées privées. Il faut qu'on détermine à quel moment une entrée privée devient un chemin public ou de tolérance? C'est la question qu'on doit se poser et je peux vous dire que ce n'est pas toujours facile d'y répondre.

Légalisation du cannabis

Comme tout le monde le sait, le Gouvernement fédéral a décidé de légaliser le cannabis. Cette décision aura des impacts importants sur la vie de plusieurs d'entre nous. Sans prendre parti dans ce débat, j'aimerais cependant attirer l'attention sur certains enjeux avec lesquels les paliers de gouvernement seront confrontés, y compris le niveau municipal. Ces enjeux sont la production, la vente et la consommation. Strictement au niveau municipal, des questions se posent:

- Devrons-nous limiter la production du cannabis dans certaines zones seulement? La loi provinciale prévoira-t-elle des interdictions?
- Même chose pour la vente! Où sera-t-elle permise? Nous ne savons pas encore ce que prévoira la loi provinciale;
- Quant à la consommation, sera-t-il préférable de l'interdire dans certains endroits? Encore là, la loi provinciale prévoira peut-être des interdictions comme pour le tabac.

Plusieurs questions se posent également quant au contrôle sur les lieux de travail, quelle sera la responsabilité des employeurs, quels outils auront-ils pour exercer leurs responsabilités? Le cannabis se fume, mais nous pouvons le retrouver également sous différentes formes, dans des muffins ou des bonbons par exemple.

Chose certaine, les municipalités auront un rôle important à jouer mais nous devons attendre l'adoption des lois fédérale et provinciale avant d'agir!

Élections partielles du 8 avril

Je tiens à féliciter M. Guy Lavoie, qui a été élu conseiller au siège numéro 5. Je suis persuadé que ce sera agréable de travailler avec vous. Je veux souligner la qualité des autres candidats, M. Sylvain Carbonneau et Mme Valérie Desrochers. Merci à vous trois.

Prochaines séances du Conseil municipal

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu

les lundis 7 mai et 4 juin, dès 19h30.

Bienvenue à tous!

Avis du résultat de l'élection**Municipalité**
LAROUCHE**Scrutin du**
2018 04 08
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Martin Gagné, président d'élection que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, la personne suivante a été proclamée élue au poste ci-après mentionné :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Conseiller	5		Guy Lavoie

Donné à Larouche le 2018-04-09


 Président d'élection
Recensement des votes**Municipalité**
LAROUCHE**Scrutin du**
2018 04 08
année mois jour**District, quartier ou poste**
5

Poste de maire



Poste de conseiller

Section de vote N°	Nombre d'électeurs inscrits après révision	Prénom et nom des candidats et appartenance politique, s'il y a lieu			Nombre de bulletins de vote valides	Nombre de bulletins de vote rejetés
		Nom du candidat Sylvain CARBONNEAU	Nom du candidat Valérie DESROCHERS	Nom du candidat Guy LAVOIE		
Nombre de votes attribués à chacun d'eux						
Anticipation	1 239	4	10	3	17	0
1	440	17	16	26	59	0
2	396	22	18	36	76	0
3	403	7	29	46	82	1
Résultats du vote		50	73	111	234	1

Donné à Larouche le 2018-04-08


 Président d'élection

Notre journal d'information municipale ajuste un peu son contenu. À partir de la présente publication, votre journal LE RAPPEL, se concentre davantage sur les informations municipales, la vie communautaire, les activités à venir et la promotion des entreprises locales.

Vous verrez peu de changements lors de la lecture de votre RAPPEL, sauf peut-être remarquerez-vous l'absence d'articles de type info-pub, ceux traitant sur des activités ayant déjà eu lieu, de publicités gouvernementales et autres généralités. En effet nous essaierons de concentrer le contenu sur des informations et des activités plus locales, s'adressant directement aux citoyens de Larouche.

Le but de ces changements mineurs est de favoriser l'information et l'implication communautaire tout en diminuant la quantité de papier nécessaire à la production du journal et le temps de montage et d'impression requis pour celui-ci. On essaiera de faire cela en enlevant du contenu concernant des publicités gouvernementales de niveau supérieur qui peuvent être consultées dans d'autres médias, en abolissant les articles de type info-pub, en diminuant l'espace occupé sur le retour d'activités ayant déjà eu lieu et en réorganisant la publicité gratuite offerte à nos entreprises.

Je profite de l'occasion pour rappeler aux différents groupes, comités et associations œuvrant sur le territoire de la municipalité de Larouche de ne pas hésiter à faire connaître leurs activités ou autres informations pertinentes les concernant, en envoyant le tout à Marie-Belle Girard à journal@villedelarouche.qc.ca

Je crois qu'avec ces petits changements nous gagnerons en efficacité tout en diminuant nos coûts de production ainsi que la quantité de papier requise, sans affecter la qualité du contenu du journal et la quantité d'informations diffusées.

Salutations

Denis Lalonde,

Conseiller municipal responsable du dossier communications

Entretien des chemins privés dans les secteurs de villégiature de la municipalité : Nouvelles normes proposées par le conseil municipal

Une séance d'information se tiendra à ce sujet
le lundi 14 mai, à 19h, à l'hôtel de ville.

Sont invités:

- l'ensemble des dirigeants des associations de propriétaires en milieu de villégiature (associations de chalets);
- tous les résidents des différents secteurs de villégiature;
- la population en général de la municipalité.

Les informations diffusées concerneront la mise en place:

- de nouveaux chemins publics (verbalisés);
- de la possibilité d'entretien de certains chemins privés, des associations de chalets, par la municipalité;
- de subventions bonifiées aux associations de chalets pour l'entretien de leurs chemins.

Bienvenue à tous!

Depuis quelques années, les gens font davantage appel à de nouvelles technologies pour réaliser leurs transactions courantes, se déplaçant ainsi de moins en moins à la Caisse. Les retraits aux points de vente lors d'un achat par paiement direct, les transactions par téléphone, par Internet ou encore par mobile leur permettent, entre autres, de réaliser une multitude d'opérations financières au moment souhaité, à toute heure du jour ou de la nuit. La Caisse Desjardins de Jonquière n'échappe pas à cette réalité. C'est pourquoi les membres du conseil d'administration, de concert avec la direction générale, ont décidé de **faire évoluer le Centre de services Larouche en établissement automatisé, à compter du 8 juin 2018.**

Cette décision s'appuie notamment sur le nombre insuffisant de transactions réalisées par ses membres à cet endroit. Pour demeurer concurrentielle, pour assurer sa pérennité et pour être équitable envers l'ensemble de ses membres, la Caisse adapte donc son offre de service en fonction des nouvelles habitudes transactionnelles de ses membres.

Pour le conseil d'administration et la direction générale, il est primordial de maintenir une présence à Larouche, conséquemment, **le guichet automatique sera maintenu en place.** Le maintien du guichet va d'ailleurs dans le sens des priorités ayant été exprimées par les élus municipaux et d'autres intervenants socio-économiques de Larouche lors d'une consultation tenue par les dirigeants et la direction de la Caisse.

Plusieurs mesures seront proposées aux membres pour les accompagner dans le changement. Nous communiquerons d'ailleurs avec l'ensemble des utilisateurs du Centre de services Larouche afin de leur offrir un accompagnement personnalisé. Un service de navette sera offert aux membres. Les employés du Centre de services Larouche accompagneront les membres afin de trouver, avec eux, les solutions qui répondent à leurs besoins spécifiques. La Caisse analyse actuellement différentes alternatives qui permettront de répondre aux besoins des entreprises du milieu, notamment pour leur besoin de numéraire.

Il est important de préciser que cette transformation n'est pas en lien avec la rentabilité de la Caisse, mais est plutôt dictée par une notion d'équité envers tous les membres de Larouche. Devant le constat que le centre de service ne dessert qu'une infime partie des membres, il est du devoir des dirigeants de la Caisse de voir à ce que notre coopérative puisse être à l'avantage de tous les membres de Larouche et qu'elle puisse y assurer une présence structurante pour l'ensemble du milieu.

En ce sens, les dirigeants de la Caisse et la direction générale travailleront de concert avec les élus et les autres intervenants de la municipalité afin d'identifier des initiatives et des projets porteurs qui permettront de dynamiser le milieu et de répondre aux besoins qui lui sont propres.

La Caisse invite les membres qui ont des questions ou des besoins particuliers à contacter la Caisse. Les employés sont en mesure de répondre à leurs préoccupations et les accompagner dans ce changement.

Régis Gaudreault, président
Richard Villeneuve, directeur général
Caisses Desjardins de Jonquière

Le guichet automatique sera maintenu.

**AVIS AUX PROPRIÉTAIRES
INSPECTEURS EN ÉVALUATION MUNICIPALE**

La M.R.C. du Fjord-du-Saguenay désire informer les propriétaires de la municipalité de Larouche de la **présence de ses inspecteurs en évaluation municipale durant le mois de mai 2018.**

Les inspecteurs de la M.R.C. visiteront chacune des propriétés afin de rendre ses dossiers d'évaluation conformes aux exigences prescrites dans le cadre de la confection des rôles d'évaluation, tel que requis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). La Loi sur la fiscalité encadre le geste posé par l'évaluateur ou son représentant par les articles 15 et 16.

Nous demandons votre collaboration afin de permettre à ceux-ci de compléter les vérifications nécessaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay au numéro suivant : 418 673-1705.

**AU
PAYS
DES
Z'AMIS**

**HALTE-
RÉPIT**

**À LAROUCHE
1 vendredi sur 2**

**Une ressource de garde
temporaire, ponctuelle,
abordable et accessible.**

Pour information, contactez
Aide-Parents Plus
au 418 547-4792



Formation **GRATUITE** sur le
compostage domestique

Apprenez à réduire 45 % de vos déchets !

**Mercredi 23 mai, 19h
à Hôtel de ville
(610, rue Lévesque)**

Inscription:
418 673-1705, poste 1138
environnement@mrc-fjord.qc.ca

****Pour acheter un composteur à prix
réduit lors de la formation, vous devez le
réserver lors de votre inscription.*



Préposé à l'accueil et à l'entretien

DESCRIPTION DE POSTE

Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, le préposé à l'accueil et à l'entretien :

- Fait la promotion et anime des activités de pêche récréative et de géocaching sur le territoire ;
- Voit au bon déroulement des activités de plein air ;
- Reçoit les réservations, procède au prêt ou la location du matériel, reçoit les dépôts et paiements et s'assure du bon état des équipements à leur retour ;
- Participe à l'organisation d'activités spéciales (Fête de la pêche, visites de groupes, etc.) ;
- Entretien les sentiers pédestres et les platebandes comestibles ;
- Prépare le matériel nécessaire à l'exécution des tâches demandées ;
- Maintient les lieux et équipements en ordre ;
- Administre les premiers soins en cas de blessures mineures ;
- Communique au coordonnateur tout problème survenant dans l'exécution de ses tâches quotidiennes.

Exigences

- Être étudiant à temps plein (hiver et automne 2018) ;
- Être âgé entre 15 et 30 ans ;
- Démontrer de l'autonomie, de la débrouillardise et un grand sens des responsabilités ;
- Posséder des aptitudes pour l'animation ;
- Avoir de bonnes capacités physiques et aimer le travail en plein air.

Détails

Salaire : 13\$ /heure ;

Horaire de 30 heures par semaine ;

Durée de l'emploi : nombre de semaines à déterminer selon subvention.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à : Emploi de préposé à l'accueil et à l'entretien, Municipalité de Larouche, 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche, Québec, G0W 1Z0 ou par courriel à mlarouche@villedelarouche.qc.ca au plus tard le 30 avril 2018 à 16h.

Animateurs-animateurices de camp de jour

DESCRIPTION DE POSTE

Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, l'animateur ou l'animatrice :

- Participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités structurées et variées, adaptées au groupe d'âge dont il a la supervision ;
- Anime un groupe d'enfant âgés de 5 à 12 ans ;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités ;
- Participe aux activités spéciales organisées (formations, sorties, rassemblements) ;
- Assure l'encadrement, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants sous sa responsabilité ;
- Assiste et participe aux rencontres hebdomadaires ;
- Maintient les lieux et équipements en ordre ;
- Administre les premiers soins en cas de blessures mineures ;
- Communique au coordonnateur tout problème survenant dans l'exécution de ses tâches quotidiennes ;
- Assure le service de garde avant et/ou après les activités.

Exigences

- Être étudiant à temps plein (hiver et automne 2018) ;
- Être âgé entre 15 et 30 ans ;
- Démontrer de l'autonomie et un grand sens des responsabilités ;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe ;
- Avoir de la facilité à travailler avec les enfants.

Détails

- 13\$ /heure ;
- Horaire de 30 heures ou plus par semaine du lundi au vendredi entre 7h30 et 17h30;
- Durée de l'emploi : huit (8) semaines dont une (1) semaine de préparation (formation et planification) avant le début du camp et sept (7) semaines d'animation pendant le camp, soit du 25 juin au 10 août 2018.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à : Emploi - animateur de camp de jour, Commission des loisirs de Larouche, 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche, Québec, G0W 1Z0 ou par courriel à loisirs@villedelarouche.qc.ca au plus tard le 30 avril à 16h.

Qu'est-ce que nos clients peuvent faire pour prévenir les pannes?

La chose la plus importante que vous puissiez faire est agir avec prudence lorsque vous êtes près d'installations électriques.

Quelques conseils :

Le bon arbre au bon endroit

Le contact entre la végétation et notre réseau est la cause la plus fréquente des pannes. Lorsque vous plantez un arbre, assurez-vous de respecter la distance recommandée par rapport aux lignes électriques pour éviter les pannes et d'éventuels désagréments.

Consultez le guide interactif disponible sur notre site web pour mieux choisir votre arbre.

Végétation près des fils électriques

Vous constatez que de la végétation se trouve trop près des fils électriques... communiquez avec nous.

Travaux de construction – installation d'une piscine ou d'une clôture et plantation d'arbres

Si vous devez creuser, appelez Info-Excavation au 1 800 663-9228. Vous éviterez ainsi d'endommager les réseaux d'électricité, de gaz et de télécommunications.

Consultez notre site web pour connaître la liste des éléments à vérifier avant tous les travaux et toutes les activités à l'extérieur.

Rien ni personne à moins de trois mètres !

Lorsque vous effectuez des travaux à l'extérieur de votre domicile (entretien de la piscine, échafaudage, élagage des arbres, décoration, etc.), restez et maintenez tout objet à une distance d'au moins trois mètres des fils électriques.

Consultez notre section sur la sécurité électrique au hydroquebec.com

Quand dois-je composer le 911

Vous devez composer le 911 lorsque vous jugez que la situation dont vous êtes témoin représente un risque pour la sécurité publique ou un danger pour la vie d'une personne. Les autorités compétentes et Hydro-Québec seront prévenues simultanément et enverront immédiatement les bons intervenants sur les lieux.

Voici les exemples les plus courants de telles situations :

- Fils électriques sectionnés
- Fils électriques accessibles sans l'aide d'une échelle
- Transformateur ou poteau en feu
- Accident de la route

NE VOUS APPROCHEZ JAMAIS D'UN FIL ÉLECTRIQUE :
Considérez-le toujours comme sous tension. Il en va de votre vie!

Pour de plus amples informations et conseils, visitez le site internet Info-Pannes d'Hydro-Québec .



Assemblée générale de constitution

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale de constitution de la Maison des jeunes de Larouche se tiendra le jeudi 26 avril 2018 à 19h à la Maison des jeunes de Larouche, 709, rue Gauthier, Larouche, G0W 1Z0.

Sont invités à l'assemblée et considérés comme des membres ayant droit de vote :

- les jeunes fréquentant la Maison des jeunes;
- les travailleurs employés par la Maison des jeunes ;
- les adultes résidants ou actifs dans la municipalité de Larouche acceptant les buts et principes de fonctionnement de la Maison des jeunes de Larouche (incluant les parents des jeunes fréquentant l'établissement).

Nous serons heureux de vous accueillir en grand nombre et vous offrir une collation afin de souligner l'aboutissement de notre projet pilote de maison des jeunes. L'assemblée générale devra élire le premier Conseil d'administration dont six (6) administrateurs parmi les membres adultes présents. Deux (2) représentants des jeunes et un (1) représentant de l'équipe de travail seront ensuite nommés pour compléter le Conseil d'administration. Les statuts et règlements devront être promulgués lors de l'assemblée. Le document est disponible immédiatement pour consultation à <http://villedelarouche.qc.ca>

Ordre du jour

- Mot de bienvenue ;
- Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée ;
- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- Historique et mission de la Maison des jeunes ;
- Présentation de l'équipe d'animation ;
- Fonctionnement et règles de vie en vigueur à la mdj ;
- Rapport d'activités et de fréquentation ;
- Présentation du bilan financier ;
- Présentation et adoption des prévisions budgétaires ;
- Promulgation des statuts et règlements ;
- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ;
- Élection des administrateurs ;
- Parole aux membres ;
- Levée de la réunion.

En espérant vous rencontrer prochainement et collaborer avec vous pour le bien-être des jeunes de notre municipalité.

Donné à Larouche, le 9 avril 2018.

Maxime Larouche, Secrétaire-trésorier

Carnaval 2018



Crédit photos: Jean-Luc Lachance



Nous tenons à adresser nos remerciements à tous les participants, visiteurs, collaborateurs et bénévoles présents lors du Carnaval du 17 février.



Nous soulignons également le soutien de nos partenaires majeurs :
DERYtelecom et
municipalité de Larouche.

Merci à tous et à l'an prochain!



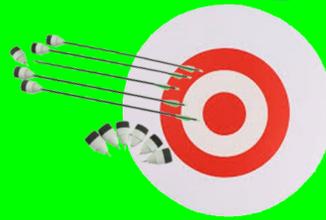
SPORTS DE RUE

7 mai au 28 Juin

Poull ball



Arc sur cible



Ultimate frisbee



Foobaskill



DBL ball



Bubble football



Les jeudis de 18h30 à 19h30
Coût : 40\$
Inscription en ligne avant le 1^{er} mai
www.villedelarouche.qc.ca
418 695-2201, poste 3605

IL N'EST PAS TROP TARD POUR L'INSCRIPTION

LES ENFANTS SONT INVITÉS À L'INSCRIPTION POUR FAIRE L'ESSAI DES CHANDAILS.

Catégorie	Année de naissance	Coût
U4 - U5 - U6	2014 - 2013 - 2012	55 \$
U7 - U8	2011 - 2010	80 \$
U9- U10	2009 - 2008	80 \$
U11- U12	2007 - 2006	95 \$
U13- U14	2005 - 2004	95 \$
U15- U16	2003 - 2002	105 \$

Modes de paiement acceptés

Argent comptant ou chèque à l'ordre de «Club de soccer de Larouche».

Rabais familial

20 \$ de rabais pour le 2^e enfant d'une même famille, gratuit à partir du 3^e enfant.

Inscription tardive

Des frais supplémentaires de 5\$ par participant seront ajoutés pour toute inscription reçue après le 19 avril.

Informations

Maxime Larouche, 418 695-2201, 3605 ou soccer@villedelarouche.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer de l'actualité du club!



1 mois : 35\$
2 mois et plus : 25\$/mois

* Dépôt de 20\$ pour la puce d'accès.
*Les taxes sont incluses dans le prix.

Services inclus avec l'abonnement:

- ◆ Utilisation des équipements 24h / 24 - 7j / 7 ;
- ◆ Accès aux douches et vestiaires ;
- ◆ Présence du kinésiologue 3 heures / semaine ;
- ◆ Rencontre initiale et plan d'entraînement 1 fois / an.



Pour information et inscription

Maxime Larouche

418 695-2201, poste 3605

mlarouche@villedelarouche.qc.ca



Le club quad de la Montagne vous invite à renouveler votre carte de saison.

Il est possible de renouveler votre carte chez Alimentation Larouche L'accès aux sentiers dépend de votre fidélité et assure la conservation des droits de passage pour les prochaines années.

Assemblée générale
Jeudi 3 mai, 19h

Salle multifonctionnelle d'Hébertville

Tirage de prix de présence.



Abri temporaire

Nous vous rappelons que votre abri temporaire doit être enlevé au plus tard le 1^{er} mai.

Le service d'urbanisme

REGROUPEMENT
DES ÉCLAIREURS
POUR AÎNÉS

AÎNÉ-AVISÉ



AÎNÉ-AVISÉ

contre la fraude et la maltraitance

MALTRAITANCE
ET FRAUDE



GARDEZ
L'ŒIL
OUVERT

AÎNÉ-AVISÉ
contre la fraude et la maltraitance

Mercredi 18 avril, 13h30

Domaine de la Montagne

649 rue Gagné, Larouche

Informations sur la maltraitance et la fraude destinées aux aînés afin de sensibiliser les aînés, les professionnels et le public dans une ambiance d'échange dynamique et détendue.

Gratuit et ouvert à tous!

Organisé par
le Regroupement des Éclaireurs pour Aînés
en collaboration avec :



Informations: Carolane Bouchard
418 812-4889



GRANDE VENTE DE LIVRES

Dernièrement, nous avons procédé à l'**élagage** de plusieurs livres. Cet exercice permet de maintenir une collection à jour, pallier au manque d'espace dans les rayons pour ainsi faire de la place pour du NEUF! Nous avons donc retiré des rayons une bonne quantité de romans. Durant tout le mois d'avril (aux heures d'ouverture), nous vous offrons la possibilité d'acheter ces volumes élagués au coût de 1\$. L'argent amassé servira à l'achat de nouveaux volumes. Les livres qui ne seront pas vendus, seront ensuite transportés à la BIBLIO-VENTE qui se tiendra au Hangar du Vieux-Port à Chicoutimi les 11 et 12 mai 2018.

EXPOSITION PHOTOS

À voir, dans la salle de conférence de la bibliothèque, l'exposition de *l'astrophotographe* Stéphane Simard.

Le sujet principal de l'exposition est basé sur les aurores boréales capturées le 28 mai dernier dans le ciel de Larouche. Plusieurs sont inédites et font ressortir les différentes teintes du à la pollution lumineuse du village ou simplement au lever du jour qui fait davantage ressortir le bleu dans le ciel. Le photographe en a profité pour ajouter quelques unes de ses images prisent l'automne dernier avec le super Phantom (drone) au dessus du village.

Les personnes intéressées pourront se procurer, à prix modique, une reproduction photographique des photos exposées.

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Afin de souligner la **JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR** le 23 avril prochain, nous ferons la remise traditionnelle d'un livre et d'une rose à deux lecteurs : un jeune et un adulte parmi les personnes qui se présenteront à la bibliothèque le 24 et 25 avril prochain. Les livres offerts sont une gracieuseté de la Librairie Marie-Laura de Jonquière.

L'ÉQUIPE

Johanne Bergeron — France Bouchard — Michel Corneau — Charlie Duperré — Doris Fortin
Martine Fradet — Sylvie Fortin — Mona Gagné — Julianna Gagnon — Robert Leblond
Sylvie Voisine, responsable

*Heures d'ouverture de la bibliothèque : Mardi de 18h30 à 20h30
Mercredi de 14h à 20h30.*

Visitez notre page Facebook!

Téléphone : 418 695-2201 poste 3609

Courriel : larouche@reseaubiblioslsj.qc.ca

L'Association des bibliothèques publiques
du Saguenay-Lac-Saint-Jean présente

LIRE AUTREMENT



Cabaret **D'IMPRO** LITTÉRAIRE

interprété par des
improvisateurs
de la région

Apporte un livre de la maison dans le but de
proposer des **thèmes littéraires loufoques**
aux improvisateurs et ainsi les placer dans
des **situations de jeux périlleuses!**

Fous rires et plaisir garantis!

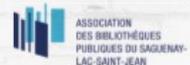
Informations supplémentaires

L'activité se tiendra à la
Maison des Jeunes
de Larouche
709, rue Gauthier

À partir de
10 ans  **Activité pour**
les adolescents et les adultes

Samedi
21 avril 
de 13 h 30 à 15 h

 **Bibliothèque de Larouche**





CONCOURS ★★★
PRÊT POUR MA BOURSE

110 000\$ EN BOURSES D'ÉTUDES
155 BOURSES À GAGNER

⇒ **INSCRIS-TOI** ⇐
 du 3 avril au 14 septembre 2018

pretpourmabourse.com

Merci à l'UQAC

restaurant
Margot

PIZZA

Disponible en salle à manger ou pour apporter
 Les jeudis, vendredis, samedis soirs
 Du lundi au vendredi le midi

418 547-7007



**Vous avez des photos
 dont vous êtes fiers?
 Vous aimeriez les partager?**

Le comité Famille-Aînés recherche des photographies de citoyens, événements, paysages qui ont été prises sur le territoire de notre municipalité afin d'enrichir la deuxième édition de la Politique famille-aînés et illustrer le prochain annuaire téléphonique de Larouche.

Faites-nous parvenir vos images au
mbgirard@villedelarouche.qc.ca

Souper de la Fraternité

Ce bel évènement nous permet de préserver les différents services religieux offerts dans notre paroisse.

Samedi 12 mai 2018, 18h

Salle multifonctionnelle
 de l'Hôtel de Ville de Larouche
 610, rue Lévesque, Larouche



Vous voulez faire des tourtières?
 Communiquez avec le bureau de la Fabrique
 au 418 547-0857.



CLUB OPTIMISTE



Le samedi 28 avril prochain, aura lieu la 5^e édition de l'Opti coup de coeur à la salle multifonctionnelle de Larouche!

Ce souper découverte des produits du terroir et spectacle de jeunes talents de notre région, est notre principale source de financement. L'argent amassé durant cet évènement nous permet de redonner aux jeunes de notre belle municipalité ainsi qu'à la communauté! L'an passé, plus d'une dizaine de jeunes participaient et nous recevions plus de 250 convives ! Ce fut une année record et cette 5^e édition sera haute en couleurs pour 2018.

Nous avons encore quelques places disponibles pour les participants. Que ce soit la danse, le chant, la magie, l'humour, etc., nous vous invitons à inscrire vos jeunes de 5 à 25 ans auprès de madame Vicky Émond-Tremblay au 418 542-4260 . Vous êtes également intéressé à venir souper avec nous? Les billets sont présentement en vente auprès des membres du Club Optimiste au coût de 40\$. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec notre présidente Geneviève Bouchard-Potvin au 418 719-0312. Un souper 3 services vous sera concocté par la chef Mylène Hébert (membre du club) en collaboration avec l'Orée des champs et un dessert de Vanille et Cacao (Valérie Desrochers membre du Club) en collaboration avec le Domaine Le cageot, vous sera servi question de bien terminer votre fabuleux repas. Au plaisir de vous compter parmi nous!

Le Club Optimiste tient à remercier chacun de ses commanditaires pour leur grande générosité, grâce à leurs dons nous pouvons aider nos jeunes tout au long de l'année, dans leurs activités et apprentissages.

Catégorie OR

Municipalité de
LAROUCHE



Desjardins



Walmart

Matrec

Catégorie ARGENT



ME NATHALIE DUBÉ
NOTAIRE ET MÉDIATEUR FAMILIAL



DERY telecom



AMEUBLEMENTS
TANGUAY



Métallisation
du Nord inc.

exce//copie

EROL AUTO PNEUS

Divers à vendre

Exerciseur elliptique
Scie mécanique à essence 250
Scie à onglet 10po
Scie alternative
Prix à discuter
418 547-2087

Domaine de la Montagne

Logement à louer
Personne autonome de 65 ans et plus
3 ½, chauffé, éclairé
Marie-Paule Lavoie 418 487-2955 (jour)

O.M.H. Logement à louer

Logements de qualité dont les coûts, les conditions et l'environnement tiennent compte de la réalité socio-économique des ménages à faibles revenus.
418 543-0061

3 1/2 à louer

Chauffé, éclairé, déneigé, entrée indépendante, 2 stationnements, endroit tranquille, pas d'animaux, non-fumeur. 400\$ par mois, libre
418 542-4063

Gardiennage

Mon nom est Maxime Lapointe. Je suis une fille qui adore les enfants. J'ai mon cours de Gardiens avertis et j'ai de l'expérience. Surtout n'hésitez pas à m'appeler.
418 547-1240 (lac du Camp)

Je m'appelle Joanie Simard et j'offre mes services pour garder. Je suis une personne fiable. J'ai mon cours de Gardiens avertis. 418 695-6080

Je m'appelle Jaimie Thivierge, j'ai mon certificat de Gardiens avertis. J'ai de l'expérience car j'ai deux sœurs et un frère plus jeunes. 418 695-5016

Mon nom est Charlie! J'offre mes services de gardienne. J'habite le secteur de la baie Cascouia J'ai mon cours de Gardiens avertis! 418 695-0636

Je m'appelle Lory Savard, j'offre mes services de gardienne. Je suis une fille dynamique, j'adore les enfants. En votre absence vos enfants s'amuseront et seront en sécurité. J'ai mon cours de Gardiens avertis. 418 695-4481



Collectes des matières recyclables et des ordures



19 avril
Ordures
20 avril
Recyclage
3 mai
Ordures
4 mai
Recyclage

17 mai
Ordures
18 mai
Recyclage
31 mai
Ordures
1 avril
Recyclage

***Déposez vos bacs à la rue
le soir de la veille de la collecte.***

**Votre bac roulant
a été endommagé
par le camion de
collecte?**

**Communiquez avec
Denis Chouinard au
418 695-2201, poste 3602.**